

Communication sur la rentrée scolaire

Mme Françoise FELLMANN : La rentrée de cette année s'est plutôt bien passée autant dans les écoles que dans les crèches. Les quelques événements d'importance en ce début d'année scolaire, c'est tout d'abord le regroupement pédagogique qui a été mis en place entre les écoles de Bregille Plateau et l'école des Prés de Vaux, avec un transport scolaire assuré par nos soins, et ce regroupement a permis d'éviter la fermeture d'une classe.

Autre événement important également, c'est l'inscription des élèves de Trépillot au restaurant scolaire de Brossolette, ce qui nous laisse à penser évidemment à un rapprochement futur, également sur ces sites. Quant aux élèves des Montboucons, ils ont réintégré leur école après 5 mois de délocalisation en raison des travaux de la salle de quartier des Montboucons, maintenant ils sont à nouveau dans leurs murs. D'autres travaux ont été effectués pendant les vacances : Vieilles Perrières et Butte maternelles, Rosemont et Helvétie. Alors le chantier pour l'école Helvétie élémentaire dure depuis de plusieurs années, cette fois il touche à sa fin, il nous reste simplement à reprendre le restaurant scolaire.

Concernant le chantier de la cuisine centrale, il suit un cours normal et en principe l'échéance de la livraison, les échéances du mois de juin prochain devraient être tenues.

J'en profite également pour vous rappeler que dans les restaurants scolaires depuis de nombreux mois et je pense même de nombreuses années, on y sert du pain bio tous les jours. Nous travaillons également avec l'ENIL pour la fourniture de yaourts bio, mise en place depuis l'année dernière, également des céréales bio. Un travail a été réalisé également avec l'ADAPEI pour la livraison des pommes de terre et des carottes. Et on essaie de travailler effectivement avec l'ADAPEI pour des circuits courts, de façon plus ponctuelle. Nous travaillons également dans le cadre de la semaine «Alimentterre». L'objectif est effectivement de développer cet axe en lien avec la mission du développement durable bien évidemment.

Maintenant, concernant la carte scolaire, je passe rapidement parce que c'est un conseil long. En raison de la baisse des effectifs, l'Inspecteur d'Académie avait supprimé 3 postes en élémentaires, à l'école Bourgogne, à l'école Bregille, à l'école de la Bruyère, ainsi qu'un retrait en CLIS. En revanche un demi poste avait été attribué à l'école Lamartine, donc c'est une école maternelle et c'était pour l'accueil des tout petits. A la rentrée, et sous réserve évidemment de confirmation par l'Inspection Académique, le nombre des élèves en maternelle est de 3 548 et en élémentaire 5 017.

Concernant le programme de réussite éducative, vous avez d'ailleurs la lettre du PRE sur vos tables, donc ce dispositif est maintenant bien reconnu par nos partenaires naturels et le nombre d'enfants suivis a augmenté notablement puisqu'aujourd'hui nous en sommes à 400. Donc les interventions sont multiples mais l'une des plus importantes, c'est le travail mené avec le centre de guidance où nous avons financé deux postes de psychologues et c'est effectivement la demande la plus importante. Normalement les enfants repérés par le PRE sont adressés et sont reçus immédiatement par le centre de guidance, qui est très très important, pour ne pas qu'il y ait de perte de temps justement.

Donc la rentrée aussi ne s'opère pas sans quelques difficultés, en particulier par rapport aux récentes dispositions du Ministère de l'Éducation Nationale, auxquelles, il faut bien le dire les communes n'ont pas été vraiment associées. Je vous donne simplement quelques exemples : la suppression du samedi matin nécessite une réorganisation du travail des personnels permanents en poste dans les écoles, les ATSEM, les dames de service également, les agents d'entretien.

Le deuxième exemple, c'est la mise en place du soutien personnalisé, qui a entraîné une modification des horaires parce que beaucoup d'enseignants ont posté ces deux heures par semaine dans le temps de la pause méridienne. C'est un peu compliqué au niveau de l'organisation des restaurants scolaires et c'est vrai que le Service est intervenu pour qu'il y ait une harmonisation des horaires tout simplement entre les écoles élémentaires et maternelles sur un même secteur, parce que cela n'avait pas forcément été fait.

Le troisième exemple, c'est l'organisation prochaine de l'accompagnement éducatif sur les écoles de Planoise et de Montrapon qui se rajoute au soutien personnalisé et fait fi des initiatives prises par la Ville dans le cadre des études, puisque c'est dans le même temps que les études, mais également par les associations, je citerai par exemple l'Association PARI à Planoise et par les maisons de quartier. L'accompagnement éducatif se faisait déjà depuis longtemps, donc maintenant cela va être repris sur ces deux quartiers cette année, sur tous les quartiers à partir de l'année prochaine.

Nous avons entamé nous en tous cas un dialogue avec l'Inspection Académique pour parvenir à une cohabitation complémentaire et une pertinence des différentes initiatives, voire à la construction d'un projet commun où nous, nous aurions plutôt en charge ce qui est du domaine du sport et de la culture.

Le dernier exemple, c'est la mise en place du service minimum d'accueil qui place les collectivités territoriales dans un vrai guêpier, parce que comment voulez-vous qu'on trouve au pied levé 150 surveillants susceptibles de garder les élèves des enseignants grévistes ? Donc ça, on aura à le suivre également.

Nous rencontrons quelques difficultés dans les restaurants scolaires dont le nombre est important et dont certains sont aujourd'hui complètement saturés ; nous n'avons plus assez de places. Je vous rappelle nos tarifs actuels qui s'échelonnent de 1,50 € à 4,29 € alors que le coût de revient est de 6,60 € ; l'augmentation des coûts de la vie, la réduction de la pause méridienne, c'est peut-être aussi une des raisons expliquant qu'on a plus d'enfants inscrits cette année et peut-être ces tarifs qui sont finalement assez attractifs.

Nous avons rencontré quelques difficultés aussi au niveau de la Ville, dans la mise en place d'un nouveau logiciel pour les inscriptions. Maintenant c'est la Ville qui fait les inscriptions, ce ne sont plus les directeurs, mais c'est normal puisque c'est une compétence de la Ville.

Pour le secteur de la Petite Enfance, je vous rappelle simplement que l'offre entre le service public et le service privé est de 2 000 places. Comme pour les écoles, nous avons un programme de travaux, des rénovations à Bersot ; certains ont certainement visité lors de l'inauguration Bersot, à Saint-Ferjeux et aux Orchamps. La mise en place du même logiciel que dans nos écoles permet la gestion centralisée des demandes ; ce sont à peu près 900 demandes pour 1 400 naissances par an. Le Service de la Petite Enfance a intégré également toutes les réformes impulsées par la CNAF pour favoriser la mixité sociale au sein de nos établissements et la DPE, Direction de la Petite Enfance, n'a pas attendu le décret de février 2007 pour mettre en place une vraie politique de discrimination positive et favoriser l'insertion des familles en difficultés, contrairement à ce qui a été écrit, d'ailleurs, dans le BVV au niveau des groupes politiques récemment. Il peut en effet s'agir d'aider les parents qui sont en parcours d'insertion, sociale et professionnelle, des demandeurs d'emplois, des personnes qui sont en formation, des personnes qui effectuent des stages. Donc c'est vrai que peut-être on ne parle pas assez de ce que l'on fait au niveau de la Petite Enfance, et je vous invite éventuellement à nous questionner parce que ces choses-là existent et depuis au moins 2 ans maintenant.

Pour terminer, simplement quelques chiffres concernant la Petite Enfance : entre les mois d'août et de novembre, nous avons reçu 519 demandes, 300 places ont été attribuées dont 32 places pour le retour à l'emploi et 37 entrées prioritaires qui concernent des orientations de la protection maternelle et infantile, c'est vrai dans ces cas-là que ce sont des enfants qui nous sont adressés directement, des fratries, parce que ce n'est pas toujours facile de trouver une gardienne, ce n'est pas non plus facile de trouver une gardienne quand on a des jumeaux, et également en cas d'adoption, parce qu'il faut régler les problèmes rapidement.

Voilà, et puis un dernier mot, pour remercier les personnels de ces deux services qui ont réalisé un travail considérable en cette rentrée, je tiens à les remercier et évidemment les directeurs qui sont à la tête de ces deux services. Voilà, je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci aux services, merci aussi à l'Adjointe, vous avez un document intéressant qui décrit parfaitement le PRE.

Récépissé préfectoral du 15 octobre 2008.